

Indulgences que peuvent gagner les personnes qui font la neuvaine de Saint François-Xavier.

Les personnes qui assistent à cinq exercices, peuvent gagner une Indulgence Plénière, pourvu que s'étant confessées avec une vraie contrition, et ayant fait la sainte Communion, un des jours de la neuvaine, elles prient aux intentions du Souverain Pontife.

De plus, toutes les personnes qui assistent aux deux exercices du même jour, peuvent gagner l'Indulgence de sept ans et sept quarantaines.

Enfin, une indulgence de cent jours, est attachée à l'assistance à chaque exercice. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

N. B.—Les personnes malades pourront gagner l'indulgence de la Neuvaine en récitant pieusement chacun des neuf jours, quelque prière à la maison; ou en faisant quelque œuvre imposée par le confesseur.

ANNONCES

Dimanche prochain, à l'Asile des Sourdes-Muettes, ouverture des 40 heures.

HEURES DES OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE.—
Jeudi, 9½ heures A. M.; Vendredi, 7 heures A. M.;
Samedi, 8½ heures A. M.—APRÈS MIDI: Jeudi, Ven-
dredi et Samedi, à 4 heures.

On recommande aux prières, Messire Alexandre Johannet, P. S. S., décédé en France, et les associés de l'union de Prières décédés depuis la dernière publication :

L'épouse de Cornelius O'Neil, l'épouse d'Octave Lamoureux, l'épouse de François Beaudry, Sieur Benjamin Parent, Charles Demers, Pierre Henri Charbonneau, Veuve François Meilleur, Casimir Thifault.